

## **La main-d'œuvre « jetable » ? Ou l'éducation de qualité ?**

**Le traitement des employés à temps partiel des collèges comme main-d'œuvre « jetable », étant donné les conditions dans lesquelles ils travaillent, nuit à la qualité de l'éducation que reçoivent les étudiants. Voici la situation actuelle :**

### **Personnel de soutien**

Les membres du personnel de soutien qui font 24 heures par semaine, ou moins, travaillent dans des conditions abominables. Ils sont payés moins que leurs homologues à temps plein; ils n'ont aucuns avantages sociaux et aucune sécurité d'emploi. En conséquence, de nombreuses personnes qualifiées et compétentes quittent leurs emplois dans les collèges à la première occasion. Les membres du personnel à temps plein qui y restent sont obligés de passer trop de temps à former les nouveaux employés à temps partiel au lieu de faire leur propre travail et d'aider les étudiants à réussir. Les compétences, et la durée du service des employés à temps partiel ne sont pas reconnues, ou même prise en considération pour combler les postes à temps plein.

### **Personnel scolaire**

Les professeurs à temps partiel et de session sont payés pour leur temps passé dans les salles de classe seulement. Rien d'autre. Aucune disposition n'est établie pour le temps de contact avec les étudiants. Les consultations se produisent dans une salle bondée ou un couloir achalandé, ou pas du tout. Mais un professeur à temps partiel ou de session est facilement reconnaissable car il n'a pas de bureau et doit trimballer toutes ses affaires d'une classe excessivement nombreuse à une autre.

### **Travailleurs « jetables »**

Les employés à temps partiel se sentent « jetables » dans leur travail. Ils sentent souvent que leur contribution n'est pas appréciée, et qu'ils ne sont pas traités avec dignité par l'administration des collèges.

### **L'effet du tourniquet**

Les membres du personnel scolaire et de soutien expérimentés quittent le système collégial couramment après de courtes périodes de temps. Ils viennent, ils obtiennent la formation dont ils ont besoin, ils se sentent découragés et ils partent. Un autre groupe d'employés se présentent. Mais ils quittent aussi une fois qu'ils réalisent qu'il est tout simplement impossible de travailler à temps partiel avec le sens de sécurité et de dignité en espérant d'obtenir un jour un emploi à temps plein.



**Signez la carte de membre de l'OPSECAAT dès aujourd'hui : votre adhésion est confidentielle !**

**Appelez-nous au 416-448-7433 ou 1-866-811-7274.**

[www.collegeworkers.org](http://www.collegeworkers.org)

**Veillez afficher et distribuer.**